

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	22
Votants	29

VILLE DE BRIARE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le neuf octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 29 septembre, s'est réuni en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur BOUGUET Pierre-François, le Maire,

Présents :

Monsieur BOUGUET Pierre-François ; Madame VICHERAT Valérie ; Monsieur CHARMETANT Alain ; Madame NIANG Kiné ; Monsieur LHOSTE Laurent ; Madame LAURENT Jacqueline ; Monsieur GIRAULT Dominique ; Madame SIGNORET Edwige ; Monsieur BANSE Hervé ; Monsieur DEPARETERE Marcel ; DE SAINTE CROIX Stéphane ; Monsieur COURTILLAT Claude ; Madame GUILLOT Jacqueline ; Monsieur MOURAUX Michel ; Madame LAVARENNE Monique ; Monsieur LE DEM Philippe ; Madame BOURGOIN Evelynne ; Madame KHEDDAR Haiate ; Monsieur FAISY Fabien ; Madame ACIMOVIC Cennet ; Monsieur GARDINIER Frédéric ; Madame LECLERC Sylvie.

Absents excusés :

Madame GABRIEL Mélanie ; Monsieur GAUDICHON Eric ; Madame MARISSAL Bénédicte ; Madame GUINAND Alexandra ; Monsieur COQUILLET Jean-François ; Monsieur GAGNEPAIN Patrice ; Monsieur de COURCEL Dominique.

Procurations a été donnée à :

Madame GABRIEL Mélanie a donné procuration à Madame LAURENT Jacqueline
Monsieur GAUDICHON Eric a donné procuration à Monsieur BANSE Hervé
Madame MARISSAL Bénédicte a donné procuration à Madame VICHERAT Valérie
Madame GUINAND Alexandra donne procuration à Madame SIGNORET Edwige
Monsieur COQUILLET Jean-François donne procuration à Monsieur CHARMETANT Alain
Monsieur GAGNEPAIN Patrice donne procuration à Monsieur FAISY Fabien
Monsieur de COURCEL Dominique donne procuration à Monsieur Frédéric GARDINIER

Madame NIANG Kiné a été nommée secrétaire de séance.

Délibération N° 2023-076 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR 2 DOSSIERS « OPÉRATION FAÇADES »

Vu le code général des collectivités générales ;

Vu les articles L.126-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation ;

Vu la délibération N°2018-077 du 20 septembre 2018 approuvant le nouveau règlement d'attribution des subventions dans le cadre de l'Opération façades ;

Considérant le dépôt de deux dossiers éligibles à l'aide financière certifié par M. Cholet, architecte missionné pour le suivi de cette opération ;

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** l'attribution des subventions aux propriétaires occupants pour un montant total de 9 855.78€ réparti comme suit :

Adresses	Demandeurs	Montant des travaux	Montant de l'aide
6 rue des Erables	M. ET MME ANDRIESEN	10 041.13€	2 107.48€
305 chemin de la Place	M. TOURETTE	52 000.00€	7 748.30€
		TOTAL GENERAL	9 855.78€

- **Indique** que les crédits budgétaires au 20422 sont inscrits au budget,
- **Autorise** le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le 09 octobre 2023

Le Maire,



Pierre-François BOUGUET